

REGLEMENT SIMPLIFIE

Avec plus de 4000 ouvrages (romans adultes, jeunesse, science-fiction, policier, large vision, bandes dessinées, mangas, albums, documentaires...), des CD, des abonnements de périodiques, la médiathèque municipale de Bretteville du Grand Caux est un service public ouvert à tous.

L'emprunt des documents au domicile se fera après l'inscription de l'utilisateur, sur présentation d'une pièce d'identité.

Les enfants de moins de 14 ans devront présenter une autorisation écrite de leurs parents.

Chaque lecteur inscrit pourra emprunter jusqu'à 4 documents imprimés (romans, documentaires...), 2 documents sonores, 2 revues (hors derniers numéros).

La durée du prêt sera de 3 semaines maximum. Tout usager par le fait de son inscription, s'engage à se conformer au règlement